

## Enseignement supérieur &amp; Recherche

**En 2015-2016, 1 593 200 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DOM (y compris l'université de Lorraine). Ils étaient 1 531 300 en 2014-2015. Les effectifs inscrits augmentent de 4,0%, hausse partiellement imputable à la montée en charge des inscriptions parallèles des étudiants de CPGE. L'accroissement est ramené à +2,8% hors cet effet. En particulier, les effectifs sont en hausse en cursus licence (+4,9%, et +2,9% hors doubles inscriptions) et en cursus master (+3,2%), mais diminuent en cursus doctorat (-1,6%). Les bacheliers généraux sont plus nombreux que l'an passé dans les disciplines générales (+6,9% hors doubles inscriptions en CPGE), le nombre de nouveaux bacheliers technologiques diminue en IUT (-2,0%) et les bacheliers professionnels se dirigent nettement moins vers l'université. La part des étudiants étrangers à l'université est de 14,1%. Elle baisse légèrement par rapport à 2014-2015 (-0,2 point), principalement en cursus doctorat (-0,4 point).**

## Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2015-2016

Pour l'année universitaire 2015-2016, 1 593 200 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DOM (y compris l'université de Lorraine) (*tableaux 1 a-b-c*): 967 000 sont inscrits en cursus licence – dont 117 400 en IUT –, 566 500 en cursus master et 59 700 en cursus doctorat<sup>1</sup>. Les inscriptions à l'université sont en hausse de 4,0% par rapport à 2014-2015. L'année 2015-2016 correspond à la deuxième année de conventionnement obligatoire entre les lycées possédant des CPGE et un Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) et par la généralisation progressive des doubles inscriptions des étudiants en classe préparatoire et à l'université. Ce phénomène joue à la hausse : hors ces doubles inscriptions, l'augmentation globale des inscriptions à l'université est de 2,8%<sup>2</sup>. Le nombre d'inscription est en hausse en cursus licence (+4,9% versus +2,9% une fois l'effet neutralisé). C'est en cursus master que la croissance apparaît au final la plus forte (+3,2%), avec la montée en charge des inscriptions en master MEEF. Les inscriptions diminuent en revanche en cursus doctorat (-1,6%).

### Une structure stable en cursus licence

Le cursus licence englobe 60,7% des inscriptions à l'université sur l'ensemble du ter-

ritoire (+0,5 point par rapport à 2014-2015). C'est à Paris que son poids est le plus faible (51,4%), et dans les DOM et en Corse, il dépasse les 70%.

Hors IUT et disciplines de santé, 43% des effectifs du cursus licence sont inscrits en première année de Licence (L1). Les deuxième et troisième années (L2 et L3) représentent respectivement 23% et 22% des inscrits du cursus, et la Licence professionnelle 7%. En STAPS, plus de la moitié des inscriptions sont en première année. En arts-lettres-sciences du langage, 12% des inscrits en cursus licence préparent un Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU). La structure des inscriptions par grands champs disciplinaires (hors IUT) reste la même que l'année passée. Les étudiants sont davantage inscrits en lettres et sciences humaines et sociales qui accueillent, considérées conjointement, 37% des étudiants en cursus licence. La part des sciences (sciences fondamentales et sciences de la terre et de la vie) augmente de 2 points (21%), cette augmentation étant due aux doubles inscriptions en CPGE, les conventionnements semblant davantage se traduire par des inscriptions effectives à l'université pour les classes préparatoires scientifiques que pour les classes préparatoires littéraires. Les disciplines juridiques



**TABLEAU 1 b - Répartition par spécialité de DUT des effectifs universitaires en 2015-2016 pour les IUT (cursus licence) (France métropolitaine et DOM)**

		DUT 1 <sup>re</sup> année	DUT 2 <sup>e</sup> année	Effectifs	Évolution	dont nouveaux bacheliers	Évolution
DUT secteur de la production	Chimie	1 842	1 448	3 290	-1,0 %	1 308	-4,1 %
	Génie biologique	3 503	3 127	6 630	-0,5 %	2 626	2,0 %
	Génie chimique - génie des procédés	648	493	1 141	0,5 %	389	-8,7 %
	Génie civil - construction durable	2 753	2 146	4 899	0,0 %	2 073	-2,9 %
	Génie électrique et informatique industrielle	4 565	3 208	7 773	0,9 %	3 168	2,1 %
	Génie industriel et maintenance	1 149	856	2 005	-0,4 %	753	2,4 %
	Génie mécanique et productique	4 242	3 324	7 566	2,1 %	3 092	0,9 %
	Génie thermique et énergie	1 139	880	2 019	-4,4 %	800	-5,9 %
	Hygiène sécurité environnement	940	833	1 773	-3,1 %	669	-6,4 %
	Mesures physiques	2 607	2 073	4 680	1,3 %	1 723	-2,0 %
	Packaging, emballage et conditionnement	201	162	363	17,1 %	144	2,9 %
	Qualité logistique industrielle et organisation	1 138	906	2 044	-2,2 %	689	-3,5 %
	Réseaux et télécommunications	1 709	1 312	3 021	2,1 %	1 215	-0,1 %
Sciences et génie des matériaux	662	511	1 173	5,0 %	467	-5,1 %	
Post-DUT				439	28,7 %		
<b>Total IUT secteur de la production</b>		<b>27 098</b>	<b>21 279</b>	<b>48 816</b>	<b>0,6 %</b>	<b>19 116</b>	<b>-0,9 %</b>
DUT secteur des services	Carrières juridiques	1 355	1 031	2 386	-2,0 %	1 043	-2,5 %
	Carrières sociales	1 874	1 625	3 499	2,4 %	1 044	1,4 %
	Gestion administrative et commerciale des organisations	1 161	972	2 133	-0,7 %	856	-1,8 %
	Gestion des entreprises et des administrations	10 775	9 101	19 876	-0,8 %	8 228	-0,1 %
	Gestion logistique et transport	1 444	1 210	2 654	-1,4 %	959	0,7 %
	Information communication	1 881	1 930	3 811	-0,1 %	1 298	-0,6 %
	Informatique	4 901	4 050	8 951	-1,9 %	3 675	-1,8 %
	Métiers du multimédia et de l'internet	2 056	1 703	3 759	1,9 %	1 459	-2,3 %
	Statistique et informatique décisionnelle	642	471	1 113	4,7 %	421	16,9 %
Techniques de commercialisation	10 451	9 195	19 646	-0,8 %	8 190	-1,5 %	
Post-DUT				719	9,8 %		
<b>Total IUT secteur des services</b>		<b>36 540</b>	<b>31 288</b>	<b>68 547</b>	<b>-0,6 %</b>	<b>27 173</b>	<b>-0,7 %</b>
<b>Total</b>		<b>63 638</b>	<b>52 567</b>	<b>117 363</b>	<b>-0,1 %</b>	<b>46 289</b>	<b>-0,8 %</b>

Source : MENESR-DGESIP-DGRI SIES / Système d'information SISE

représentent 14 % des inscriptions (15 % hors inscriptions parallèles en CPGE – abrégé en h. CPGE par la suite), 14 % des inscriptions sont prises en sciences économiques et administration économique et sociale, 9 % dans les disciplines de santé et 5 % en STAPS.

### Au sein du cursus master, davantage d'inscriptions en master MEEF

En cursus master, 41 % des inscrits sont en 1<sup>re</sup> année de Master (M1) et 37 % en 2<sup>e</sup> année (M2). Les autres formations relevant du cursus master (formation d'ingénieur, diplôme des IEP, etc.) représentent 22 % des inscrits. En particulier, en sciences fondamentales et applications, 39 % des inscrits en cursus master le sont en formation d'ingénieurs. Dans les masters Métiers de l'Enseignement, Education et Formation (MEEF) créés à la rentrée 2013, il y a davantage d'inscrits dans les masters MEEF préparant à l'enseignement dans le premier degré que dans ceux préparant au second degré (respectivement 49 % et 44 %). Les

masters MEEF « Pratique et ingénierie de la formation » et « Encadrement éducatif » représentent beaucoup moins d'inscriptions (respectivement 4 % et 3 %). Dans les diplômes d'universités (DU) « formation adaptée » (voir encadré), créés pour les lauréats aux concours de l'enseignement déjà titulaires d'un master ou dispensés, il y a autant d'inscrits pour l'enseignement dans le second degré que dans le premier (8 % des inscrits dans les formations des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation). Globalement, la hausse des inscriptions dans ces formations (masters MEEF et DU spécifiques) est très marquée en 2015-2016 : +14,4 %, témoignant semble-t-il d'un nouvel engouement pour les professions auxquelles elles préparent.

### À nouveau moins de doctorants

Pour la sixième année consécutive, le nombre d'étudiants inscrits en doctorat et en HDR est en baisse (-1,6 %) poursuivant la tendance observée depuis 2006. Les diminutions sont plus marquées dans les disci-

plines économiques (-4,1 %) ou littéraires (-2,1 %) notamment en langues (-2,7 %). En sciences, la baisse est plus mesurée (-0,6 %).

### Une forte augmentation des effectifs dans la plupart des filières sauf en IUT

En 2015-2016, le nombre d'étudiants augmente dans les disciplines générales (+4,8 % ; +3,3 % h. CPGE) (tableau 1-a) et en santé (+1,9 %) (tableau 1-c). Par contre, il stagne en IUT (tableau 1-b).

Les effectifs augmentent en sciences pour la deuxième année consécutive (+9,4 % ; +4,3 % h. CPGE). L'augmentation est la plus forte dans les disciplines scientifiques spécialisées, que ce soit en sciences de la nature et de la vie ou en sciences fondamentales (respectivement +6,7 % et +7,4 % ; +5,7 % et +4,6 % h. CPGE). En pluri-sciences, la forte hausse des effectifs est due à l'inscription des étudiants parallèlement en classes préparatoires, qui sont souvent inscrits à l'université dans des diplômes généralistes, au moins en

**TABLEAU 1 c - Répartition par diplôme des effectifs universitaires en 2015-2016 pour les disciplines de santé (France métropolitaine et DOM)**

Cursus	Type de diplôme	Médecine	Odontologie	Pharmacie	Pluri-santé	Effectifs
Licence	1 <sup>re</sup> année commune aux études de santé (PACES)				57 731	57 731
	Certificat capacité orthophoniste	3 173				3 173
	Certificat capacité orthoptiste	1 112				1 112
	Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute	721				721
	Diplôme d'État d'audio-prothésiste	456				456
	Diplôme d'État de psychomotricien	1 429				1 429
	Diplôme d'État d'ergothérapeute	922				922
Master	Diplôme d'État de sage-femme	3 866				3 866
	Diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire		7 681			7 681
	Diplôme d'État de docteur en médecine	44 869				44 869
	Diplôme d'État de docteur en pharmacie			18 747		18 747
	Diplôme d'études spécialisées (DES)	32 855	327	1 386		34 568
	Diplôme d'études spécialisées complémentaires (DESC)	2 091				2 091
Licence	Capacité de médecine	2 713				2 713
	Licence LMD niveau 1	27				27
	Licence LMD niveau 2	28				28
	Licence LMD niveau 3	25				25
Master	Licence professionnelle	91		155		246
	Master LMD niveau 1	625	5	128		758
Doctorat	Master LMD niveau 2	1 055	7	351		1 413
	Doctorat d'université	921	32	232		1 185
Licence	Habilitation à diriger des recherches	98	4	14		116
	Autres diplômes de cursus Licence	7 876	32	270	18	8 196
Master	Autres diplômes de cursus Master	28 323	1 591	1 450	93	31 457
<b>Effectifs</b>		<b>133 276</b>	<b>9 679</b>	<b>22 733</b>	<b>57 842</b>	<b>223 530</b>
<b>Évolution</b>		<b>3,3%</b>	<b>2,6%</b>	<b>-0,5%</b>	<b>-0,4%</b>	<b>1,9%</b>
<i>dont nouveaux bacheliers</i>		<i>704</i>			<i>35 425*</i>	<i>36 129</i>
<i>Évolution (%)</i>		<i>2,0%</i>			<i>0,4%</i>	<i>0,4%</i>

\* Nouveaux bacheliers en PACES.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI SIES / Système d'information SISE

**TABLEAU 1 d - Répartition par grands champs disciplinaires en 2015-2016 hors IUT (France métropolitaine et DOM)**

		Droit, sciences politiques	Economie, AES	Lettres, sciences humaines, arts	Sciences	STAPS	Santé	Total
Cursus licence	Effectifs totaux	124 610	167 339	321 957	233 852	45 170	74 066	966 994
	Évolution	0,5 %	2,5 %	4,4 %	10,7 %	6,6 %	1,9 %	4,9 %
	Evolution hors doubles inscriptions en CPGE	0,3 %	1,0 %	3,9 %	4,2 %	6,6 %	1,9 %	2,9 %
	<b>Répartition</b>	<b>12,9%</b>	<b>17,3%</b>	<b>33,3%</b>	<b>24,2%</b>	<b>4,7%</b>	<b>7,7%</b>	<b>100,0%</b>
	Effectifs d'IUT	2 412	46 006	11 157	57 788			117 363
	<b>Répartition IUT</b>	<b>2,1%</b>	<b>39,2%</b>	<b>9,5%</b>	<b>49,2%</b>			<b>100,0%</b>
	<b>Répartition hors IUT</b>	<b>14%</b>	<b>14%</b>	<b>37%</b>	<b>21%</b>	<b>5%</b>	<b>9%</b>	<b>100%</b>
Cursus master	Effectifs totaux	78 058	68 933	165 469	98 090	7 820	148 163	566 533
	Évolution	0,3 %	0,1 %	7,2 %	3,7 %	-3,5 %	2,1 %	3,2 %
	<b>Répartition</b>	<b>14%</b>	<b>12%</b>	<b>29%</b>	<b>17%</b>	<b>1%</b>	<b>26%</b>	<b>100%</b>
Cursus doctorat	Effectifs totaux	7 226	3 305	19 989	27 303	545	1 301	59 669
	Évolution	-2,1 %	-4,1 %	-2,1 %	-0,6 %	8,3 %	-9,1 %	-1,6 %
	<b>Répartition</b>	<b>12%</b>	<b>6%</b>	<b>33%</b>	<b>46%</b>	<b>1%</b>	<b>2%</b>	<b>100%</b>
Ensemble	effectifs	209 894	239 577	507 415	359 245	53 535	223 530	1 593 196
	évolution	0,4 %	1,7 %	5,0 %	7,8 %	5,0 %	1,9 %	4,0 %
	Evolution hors doubles inscriptions CPGE	0,2 %	0,6 %	4,7 %	3,6 %	5,0 %	1,9 %	2,8 %
	<b>Répartition</b>	<b>13%</b>	<b>15%</b>	<b>32%</b>	<b>23%</b>	<b>3%</b>	<b>14%</b>	<b>100%</b>
	dont nouveaux bacheliers	34 543	45 492	77 853	69 553	15 298	36 129	278 868
	Evolution	2,3 %	5,7 %	5,1 %	22,0 %	5,5 %	0,4 %	7,9 %
	Evolution hors doubles inscriptions CPGE	2,0 %	1,3 %	3,5 %	4,6 %	5,5 %	0,4 %	2,8 %

Source : MENESR-DGESIP-DGRI SIES / Système d'information SISE

première année de licence (+30,9% mais -2,2% h. CPGE). Les diplômes de sciences continuent à se préciser, avec la nouvelle nomenclature des licences résultant de la simplification des intitulés de diplôme<sup>3</sup> entraînant une baisse mécanique des effectifs en pluri-sciences.

3. La simplification des intitulés des formations vise à améliorer leur lisibilité pour les étudiants, leur famille et les employeurs sans en appauvrir le contenu. Elle s'appuie sur la procédure d'accréditation introduite par la loi ESR du 22 juillet 2013. Les formations de licence sont accréditées depuis la rentrée 2014, l'arrêté du 22 janvier 2014 ayant fixé la nomenclature des mentions du diplôme national de licence.

Les inscriptions en STAPS sont toujours en hausse pour la septième année, avec une augmentation du même ordre que l'an dernier mais plus faible que celle des années précédentes (+5,0%).

Pour la treizième année consécutive, le nombre total d'étudiants en formations de santé progresse en 2015-2016 (+1,9%) malgré la légère baisse en pluri-santé (PACES<sup>4</sup>) (-0,4%) due principalement à la diminution des effectifs de redoublants. Les inscriptions retrouvent en effet un certain dynamisme en médecine (+3,3%

après +2,0% en 2014-2015) et en odontologie (+2,6% après +1,8%) tandis que les effectifs de pharmacie se tassent (-0,5% après -0,1% en 2014-2015) (*tableau 1-c*). En revanche, la tendance s'inverse pour la PACES dans laquelle les inscriptions étaient en hausse l'an dernier (+0,7%).

4. L'année universitaire 2015-2016 correspond à la sixième année de fonctionnement de la PACES (Première année commune aux études de santé), mise en place en 2010. Cette année de formation remplace les différents cursus de première année de médecine, odontologie et pharmacie afin d'opérer dès la fin du premier semestre un choix entre les quatre concours proposés et de faciliter les réorientations précoces des étudiants les moins bien classés.

**TABLEAU 2 - Effectifs et proportions de nouveaux bacheliers qui entrent à l'université** (France métropolitaine et DOM)

	Répartition par séries							
	Bacheliers généraux		Bacheliers technologiques		Bacheliers professionnels		Ensemble	
	2015	Rappel 2014	2015	Rappel 2014	2015	Rappel 2014	2015	Rappel 2014
<b>Nombre de bacheliers à la session précédente</b>	<b>317 054</b>	<b>305 667</b>	<b>125 144</b>	<b>129 210</b>	<b>176 646</b>	<b>190 773</b>	<b>618 844</b>	<b>625 650</b>
Universités	222 392	201 092	41 742	41 237	14 734	16 071	278 868	258 400
<b>Taux de poursuite à l'université (%)</b>	<b>70,1</b>	<b>65,8</b>	<b>33,4</b>	<b>31,9</b>	<b>8,3</b>	<b>8,4</b>	<b>45,1</b>	<b>41,3</b>
<b>Taux de poursuite à l'université hors doubles inscriptions en CPGE (%)</b>	<b>62,4</b>	<b>61,8</b>	<b>32,6</b>	<b>31,8</b>	<b>8,3</b>	<b>8,4</b>	<b>40,9</b>	<b>39,3</b>
Dont IUT	30 927	30 917	14 374	14 670	988	1 078	46 289	46 665
<b>Taux de poursuite en IUT (%)</b>	<b>9,8</b>	<b>10,1</b>	<b>11,5</b>	<b>11,4</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>7,5</b>	<b>7,5</b>
Dont Santé	34 359	34 082	1 419	1 527	351	373	36 129	35 982
<b>Taux de poursuite en Santé (%)</b>	<b>10,8</b>	<b>11,2</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>5,8</b>	<b>5,8</b>

Lecture : 70,1% des bacheliers généraux de la session 2015 poursuivent des études à l'université.

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information SISE

**TABLEAU 3 - Proportion d'étudiants de nationalité étrangère et de non-bacheliers de nationalité étrangère dans les effectifs universitaires en 2015-2016** (France métropolitaine et DOM)

Disciplines	Licence		Master		Doctorat		Ensemble					
	%	% non-bacheliers	%	% non-bacheliers	%	% non-bacheliers	Effectifs	Évolution (%)	%	Effectifs non-bacheliers	Évolution (%)	% non-bacheliers
<b>Droit sciences politiques</b>	<b>10,3%</b>	<b>6,3%</b>	<b>14,5%</b>	<b>11,4%</b>	<b>39,1%</b>	<b>34,4%</b>	<b>26 765</b>	<b>3,3%</b>	<b>12,9%</b>	<b>19 126</b>	<b>2,8%</b>	<b>9,2%</b>
Sciences économiques, gestion	16,9%	11,1%	29,5%	25,1%	54,7%	49,6%	36 147	0,8%	22,7%	27 903	-1,3%	17,6%
AES	16,4%	8,6%	12,1%	8,6%	35,3%	29,4%	5 321	-9,5%	15,9%	2 876	-15,5%	8,6%
Pluri Droit, sciences éco, AES			24,4%	17,6%			269	n.s. (232,1%)	24,0%	194	n.s.	17,3%
<b>Total Économie, AES</b>	<b>16,7%</b>	<b>10,5%</b>	<b>28,5%</b>	<b>24,1%</b>	<b>54,6%</b>	<b>49,5%</b>	<b>41 737</b>	<b>-0,2%</b>	<b>21,6%</b>	<b>30 973</b>	<b>-2,5%</b>	<b>16,0%</b>
Arts Lettres sciences du langage	15,4%	13,5%	27,2%	24,9%	49,4%	45,2%	19 584	2,2%	20,2%	17 537	1,8%	18,1%
Langues	16,7%	11,1%	27,9%	22,9%	44,7%	39,5%	21 285	-1,5%	19,2%	15 223	-4,2%	13,7%
Sciences humaines sociales	7,2%	4,6%	10,7%	8,6%	33,9%	30,7%	27 568	5,3%	9,9%	20 886	4,1%	7,5%
Pluri Lettres, Langues, Sciences humaines	22,1%	20,4%	46,5%	44,2%	11,5%	11,5%	2 880	23,3%	29,3%	2 694	22,7%	27,4%
<b>Total Arts, Lettres, Langues, SHS</b>	<b>12,0%</b>	<b>8,8%</b>	<b>15,8%</b>	<b>13,3%</b>	<b>39,2%</b>	<b>35,5%</b>	<b>71 317</b>	<b>2,9%</b>	<b>14,4%</b>	<b>56 340</b>	<b>1,7%</b>	<b>11,4%</b>
Sciences fondamentales et application	15,7%	11,4%	30,0%	25,9%	48,8%	45,6%	44 616	5,5%	24,4%	37 134	5,0%	20,3%
Sciences de la nature et de la vie	7,0%	4,1%	19,4%	16,5%	33,0%	29,9%	11 497	8,2%	13,7%	9 073	8,2%	10,8%
Pluri sciences	9,9%	4,8%	34,3%	31,8%	17,9%	13,1%	3 876	11,7%	11,3%	2 157	8,0%	6,3%
<b>Total Sciences</b>	<b>12,1%</b>	<b>8,1%</b>	<b>27,6%</b>	<b>23,8%</b>	<b>42,5%</b>	<b>39,3%</b>	<b>59 989</b>	<b>6,4%</b>	<b>19,9%</b>	<b>48 364</b>	<b>5,7%</b>	<b>16,0%</b>
<b>STAPS</b>	<b>2,7%</b>	<b>1,4%</b>	<b>7,6%</b>	<b>6,4%</b>	<b>25,1%</b>	<b>23,7%</b>	<b>1 936</b>	<b>23,2%</b>	<b>3,6%</b>	<b>1 265</b>	<b>39,6%</b>	<b>2,4%</b>
<b>Total disciplines générales</b>	<b>12,0%</b>	<b>8,1%</b>	<b>20,2%</b>	<b>17,1%</b>	<b>41,5%</b>	<b>37,8%</b>	<b>201 744</b>	<b>3,5%</b>	<b>16,1%</b>	<b>156 068</b>	<b>2,4%</b>	<b>12,5%</b>
Médecine	6,0%	5,2%	9,2%	7,2%	24,0%	22,2%	11 913	-0,7%	8,9%	9 468	-2,8%	7,1%
Odontologie	9,4%	9,4%	6,8%	4,9%	8,3%	5,6%	661	6,3%	6,8%	478	9,4%	4,9%
Pharmacie	15,1%	13,6%	5,4%	2,8%	41,1%	40,7%	1 347	-1,9%	5,9%	784	-9,6%	3,4%
Pluri santé	5,5%	1,8%	7,5%	5,4%			3 179	6,4%	5,5%	1 024	4,6%	1,8%
<b>Total Santé</b>	<b>5,7%</b>	<b>2,6%</b>	<b>8,5%</b>	<b>6,4%</b>	<b>26,8%</b>	<b>25,2%</b>	<b>17 100</b>	<b>0,7%</b>	<b>7,6%</b>	<b>11 754</b>	<b>-2,2%</b>	<b>5,3%</b>
IUT Secondaire	7,1%	4,8%					3 466	1,6%	7,1%	2 324	2,6%	4,8%
IUT Tertiaire	4,5%	2,0%					3 056	0,2%	4,5%	1 399	-5,4%	2,0%
<b>Total IUT</b>	<b>5,6%</b>	<b>3,2%</b>					<b>6 522</b>	<b>0,9%</b>	<b>5,6%</b>	<b>3 723</b>	<b>-0,6%</b>	<b>3,2%</b>
<b>Total Universités</b>	<b>10,7%</b>	<b>7,1%</b>	<b>17,2%</b>	<b>14,3%</b>	<b>41,1%</b>	<b>37,6%</b>	<b>225 366</b>	<b>3,2%</b>	<b>14,1%</b>	<b>171 545</b>	<b>2,0%</b>	<b>10,8%</b>

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information SISE.

Les étudiants sont plus nombreux qu'en 2014-2015 en sciences humaines et sociales<sup>5</sup>, en sciences économiques-gestion ainsi qu'en arts-lettres-sciences du langage (respectivement +7,7 %, +5,0 % et +1,6 % ; +7,6 % h. CPGE pour les sciences humaines et sociales, +3,5 % pour les sciences économiques et +1,4 % pour les arts et lettres). Les effectifs augmentent très légèrement en langue (+0,3 %).

Par contre, les inscriptions sont en forte baisse en administration économique et sociale (-11,2 % en AES ; -11,9 % h. CPGE). Les effectifs en IUT stagnent (-0,1 %) en 2015-2016 (tableau 1-b), rompant avec la tendance à la hausse, même si elle restait modérée, des deux années précédentes (+0,6 % en 2014-2015 ; +1,2 % en 2013-2014). C'est la filière des services qui diminue

5. La nomenclature simplifiée concerne aussi les masters MEEF dont l'intitulé de diplôme ne comporte plus que la mention : ces nouveaux diplômes sont classés en sciences de l'éducation, et donc en SHS, et ne sont plus classés comme auparavant dans la discipline du parcours. Cela crée donc aussi un déplacement mécanique entre groupes disciplinaires (par exemple un étudiant MEEF 2<sup>nd</sup> degré mathématiques sera désormais classé en SHS et non plus en sciences).

(-0,6 %) quand le secteur de la production se développe (+0,6 %).

### Les nouveaux bacheliers plus nombreux en PACES, les bacheliers technologiques moins nombreux en IUT et les bacheliers professionnels moins nombreux à l'université

Ces constats par disciplines se retrouvent dans les hausses des inscriptions de nouveaux bacheliers dans les filières de sciences (+37,6 % ; +9,2 % h. CPGE), de STAPS (+5,5 %) ainsi que dans les disciplines littéraires (+5,4 % ; +3,7 % h. CPGE) et économiques (+10,4 % ; +2,8 % h. CPGE) et en santé (+0,4 %). Les nouveaux bacheliers sont aussi plus nombreux en PACES (+0,4 %), après un renversement de tendance en 2014-2015 (-1,5 %) qui suivait deux années de forte hausse (près de 8 %) des effectifs dans cette année de préparation aux concours médicaux. Leur nombre augmente fortement en sciences économiques (+20,0 % ; +10,6 % h. CPGE). Les inscriptions sont aussi plus nombreuses

en droit-sciences politiques (+2,5 ; +2,1 % h. CPGE). Les effectifs des nouveaux bacheliers diminuent par contre en IUT (-0,8 %).

Parmi les nouveaux entrants à l'université, 84,6 % ont obtenu leur baccalauréat en 2015. Ces nouveaux bacheliers sont très majoritairement titulaires d'un baccalauréat général : c'est le cas de 79,7 % d'entre eux (+1,9 point par rapport à 2014-2015), 15,0 % ayant un baccalauréat technologique (-0,9 point) et 5,3 % un baccalauréat professionnel (-0,9 point). Les bacheliers professionnels représentent un nouvel entrant sur dix en langues et en sciences humaines et sociales et près de un sur cinq en AES.

Le nombre de nouveaux bacheliers s'inscrivant à l'université est en hausse de 7,9 % à la rentrée 2015, avec des évolutions contrastées selon les filières et les types de baccalauréat. Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de baisse du nombre de bacheliers à la session 2015 (-1,1 %). Néanmoins, les effectifs de bacheliers généraux, parmi lesquels se recrute la grande majorité des nouveaux bacheliers entrant à l'université, ont fortement augmenté (+3,7 % par rapport à 2014), les autres séries

TABLEAU 4 - Proportion de femmes à l'université en 2014-2015 (France métropolitaine et DOM)

Disciplines	Cursus licence	Cursus master	Cursus doctorat	Ensemble		
	% de femmes	% de femmes	% de femmes	Effectifs de femmes à l'université	Évolution (%)	% de femmes
<b>Droit sciences politiques</b>	<b>65,7%</b>	<b>65,0%</b>	<b>48,9%</b>	<b>134 540</b>	<b>0,8%</b>	<b>64,8%</b>
Sciences économiques, gestion	51,2%	54,1%	45,1%	83 066	4,8%	52,3%
AES	57,5%	61,1%	64,7%	19 387	-12,5%	57,9%
Pluri Droit, sciences éco, AES	78,9%	62,9%		707	n.s.	63,1%
<b>Total Economie, AES</b>	<b>52,7%</b>	<b>54,7%</b>	<b>45,2%</b>	<b>103 160</b>	<b>1,7%</b>	<b>53,3%</b>
Arts Lettres sciences du langage	69,0%	72,7%	66,6%	67 734	1,1%	69,8%
Langues	73,1%	76,5%	66,6%	81 761	-0,4%	73,6%
Sciences humaines sociales	67,6%	69,9%	54,6%	189 244	7,4%	68,0%
Pluri Lettres, Langues, Sciences humaines	75,3%	73,6%	69,2%	7 356	36,5%	74,8%
<b>Total Arts, Lettres, Langues, SHS</b>	<b>69,7%</b>	<b>71,1%</b>	<b>59,1%</b>	<b>346 095</b>	<b>4,7%</b>	<b>69,7%</b>
Sciences fondamentales et application	27,5%	28,1%	30,5%	51 219	8,0%	28,0%
Sciences de la nature et de la vie	61,8%	59,1%	54,4%	50 564	8,1%	60,1%
Pluri sciences	43,4%	50,4%	28,3%	15 000	21,9%	43,7%
<b>Total Sciences</b>	<b>40,2%</b>	<b>35,8%</b>	<b>39,9%</b>	<b>116 783</b>	<b>9,6%</b>	<b>38,7%</b>
<b>STAPS</b>	<b>28,0%</b>	<b>33,5%</b>	<b>39,1%</b>	<b>15 481</b>	<b>6,2%</b>	<b>28,9%</b>
<b>Total disciplines générales</b>	<b>57,3%</b>	<b>58,3%</b>	<b>47,9%</b>	<b>716 059</b>	<b>4,3%</b>	<b>57,2%</b>
Médecine	77,7%	61,0%	51,5%	83 823	3,4%	62,9%
Odontologie	50,0%	53,9%	58,3%	5 219	2,7%	53,9%
Pharmacie	77,4%	63,5%	60,2%	14 487	-1,4%	63,7%
Pluri santé	67,8%	72,0%		39 195	1,7%	67,8%
<b>Total Santé</b>	<b>69,9%</b>	<b>60,9%</b>	<b>53,3%</b>	<b>142 724</b>	<b>2,4%</b>	<b>63,9%</b>
IUT Secondaire	24,0%			11 700	2,2%	24,0%
IUT Tertiaire	50,6%			34 702	0,3%	50,6%
<b>Total IUT</b>	<b>39,5%</b>			<b>46 402</b>	<b>0,7%</b>	<b>39,5%</b>
<b>Total Universités</b>	<b>56,1%</b>	<b>59,0%</b>	<b>48,0%</b>	<b>905 185</b>	<b>3,8%</b>	<b>56,8%</b>

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information SISE

du bac accusant une baisse sensible (respectivement -3,2% et -7,4% pour les baccalauréats technologiques et professionnels<sup>6</sup>).

Le taux de poursuite<sup>7</sup> des bacheliers à l'université (y compris IUT), qui avait diminué de 1,3 point en 2014-2015, augmente de 3,8 points cette année : 45,1% d'entre eux s'inscrivent à l'université (tableau 2). Hors inscriptions parallèles à une inscription en CPGE, le taux de poursuite est plus faible : +40,9% (supérieur de 1,6 point à celui de 2014-2015). Le nombre de nouveaux bacheliers technologiques entrant en IUT a diminué de 2% après la très forte hausse de l'année dernière (+7,0%), dans un contexte de mise en place de dispositions visant à leur ouvrir plus largement l'entrée en IUT. Leur taux de poursuite vers les IUT est de 11,5% (+0,1 point). Les nouveaux bacheliers généraux ont plus que l'année précédente poursuivi leurs études à l'université : leur taux de poursuite atteint 70,1% (y compris IUT), soit +4,3 points. Ce sont les bacheliers qui s'inscrivent le plus en CPGE, les doubles inscriptions les concernent donc principalement. Hors doubles inscriptions, leur taux de poursuite à l'université est de 62,4% (+0,6 point par rapport à l'an dernier). Ils sont plus nombreux à poursuivre dans les filières universitaires autres qu'IUT et santé (leur taux de poursuite augmente de 3 points) et la hausse n'est pas imputable aux seuls inscrits en CPGE. Hormis ces étudiants, le taux de poursuite des bacheliers généraux augmente de 1,4 point dans ces filières. Quant aux nouveaux bacheliers professionnels, dont l'accès aux sections de techniciens supérieurs a été facilité, ils sont un peu moins nombreux à s'être dirigés vers l'université : leur taux de poursuite y est de 8,3%, en diminution de 0,1 point.

**6.** La session 2014 marquait la fin de la réforme de la voie professionnelle, avec l'arrivée au niveau du baccalauréat des premiers candidats des nouvelles spécialités « Accompagnement, soins et services à la personne ».

**7.** Le taux de poursuite à l'université de l'année n/n+1 est obtenu en rapportant le nombre de bacheliers de la session n inscrits à l'université en n/n+1 au nombre total de bacheliers de la session n.

## Un effectif d'étudiants étrangers en hausse dans les universités en 2015-2016

À la rentrée 2015, 225 400 étudiants des universités de France sont étrangers (tableau 3). Ces effectifs augmentent (+3,2% par rapport à 2014-2015) mais leur part continue à diminuer légèrement et se situe désormais à 14,1%. Les étudiants étrangers représentent 10,7% des étudiants inscrits en cursus licence, 17,2% des inscrits en cursus master et 41,1% des inscrits en cursus doctorat.

La proportion d'étudiants étrangers non titulaires d'un baccalauréat est également en baisse et représente 76,1% de l'ensemble des étudiants étrangers (77,0% en 2014-2015). Ce sont des étudiants n'ayant pas suivi une scolarité classique dans le système secondaire français. Pour la majorité d'entre eux, ils viennent suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine, validée par une équivalence du baccalauréat qui leur permet de s'inscrire à l'université.

Les étudiants africains représentent près d'un étudiant étranger sur deux en université (47,2%). Leurs orientations restent semblables à celles observées les années précédentes : ils se dirigent davantage vers les disciplines scientifiques et sportives (33,7% contre 27,5% pour la population étrangère tous continents confondus) ou économiques (22,1% contre 18,5%) que littéraires (20,3% contre 31,7%). Parmi les étudiants africains, 73,0% sont des non-bacheliers.

Les étudiants européens représentent 24,5% des étudiants étrangers. Parmi eux, les étudiants italiens sont les plus représentés (7 300 soit 15,1% des européens), suivi des étudiants allemands (6 400 soit 11,6%), espagnols (5 000 soit 9,0%), russes (3 800 soit 6,9%) et roumains (3 600 soit 6,5%). Plus de quatre étudiants européens sur cinq sont originaires de l'Union européenne. Les étudiants asiatiques représentent 19,4% des étudiants étrangers, et les étudiants américains 8,7%.

Les trois nationalités les plus représentées restent les mêmes : les étudiants marocains sont les plus nombreux (25 100), devant les algériens (20 200) et les chinois (16 600). Le nombre d'étudiants marocains est toujours en hausse (+6,6% par rapport à 2014-2015), les étudiants algériens sont plus nombreux après plusieurs années de baisse (+6,7%), contrairement à celui des chinois qui continue à décroître (-7,3% par rapport à 2014-2015).

## Une majorité de femmes à l'université, excepté en cursus doctorat

En 2015-2016, les femmes représentent plus d'un étudiant inscrit à l'université sur deux (tableau 4). Elles sont majoritaires en cursus licence et en cursus master mais restent minoritaires en cursus doctorat (48,0%).

Les femmes sont majoritaires dans les disciplines littéraires. Elles représentent environ 70% des effectifs en lettres et langues et 64,8% en droit – sciences politiques. A contrario, elles ne représentent que 38,7% des inscrits en sciences, 28,9% des inscrits en STAPS et 39,5% des inscrits en IUT.

La médecine-odontologie et surtout la pharmacie sont des filières fortement féminisées : les femmes représentent respectivement 62,3% et 63,7% des effectifs. Elles sont également une majorité en PACES (67,8%).

## Les effectifs en hausse dans presque toutes les académies

En 2015-2016, hors doubles inscriptions en CPGE, les effectifs sont en hausse dans toutes les académies sauf une (tableau 5). Dans cinq académies de France métropolitaine (Amiens, Caen, Nice, Reims et Poitiers) cette hausse, hors doubles inscriptions en CPGE, est supérieure à 5,0%.

**Aurélié Delaporte et Diane Marlat,**  
**MENESR-DGESIP/DGRI-SCSES-SIES**

## Pour en savoir plus

- « Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2014-2015 », *Note d'Information enseignement supérieur et recherche* 15.06, MENESR-DGESIP/DGRI-SIES, août 2015.
- « Résultats définitifs de la session 2015 du baccalauréat », *Note d'Information* n° 07, MENESR-DEPP, mars 2016.
- *Repères et références statistiques* (RERS) chapitre 6 et fiches 12.8 et 12.9.

**TABLEAU 5 - Effectifs universitaires en 2015-2016 par université et par académie (France métropolitaine + DOM)**

Universités et académies	Effectifs	Évolution	Évolution hors doubles inscriptions CPGE	Nouveaux entrants	Évolution	Évolution hors doubles inscriptions CPGE
Aix-Marseille	62 648	-	-	12 851	8,4 %	0,0 %
Avignon	6 846	-	-	1 893	1,8 %	0,6 %
<b>Aix-Marseille*</b>	<b>72 517</b>	<b>4,1%</b>	<b>1,7%</b>	<b>14 744</b>	<b>7,5%</b>	<b>0,1%</b>
Amiens	25 403	-	-	6 793	12,6 %	15,0 %
<b>Amiens*</b>	<b>27 076</b>	<b>7,1%</b>	<b>7,3%</b>	<b>6 793</b>	<b>12,6%</b>	<b>15,0%</b>
Besançon	20 314	-	-	4 852	5,4 %	-1,9 %
<b>Besançon*</b>	<b>21 492</b>	<b>3,7%</b>	<b>2,0%</b>	<b>4 852</b>	<b>5,4%</b>	<b>-1,9%</b>
Bordeaux	48 143	-	-	9 805	8,1 %	2,1 %
Bordeaux III	14 995	-	-	3 685	8,3 %	8,1 %
Pau	11 926	-	-	2 958	7,0 %	2,7 %
<b>Bordeaux*</b>	<b>78 045</b>	<b>3,5%</b>	<b>2,3%</b>	<b>16 448</b>	<b>7,9%</b>	<b>3,6%</b>
Caen	27 148	-	-	6 664	14,4 %	5,0 %
<b>Caen*</b>	<b>28 217</b>	<b>10,5%</b>	<b>6,4%</b>	<b>6 664</b>	<b>14,4%</b>	<b>5,0%</b>
Clermont I	14 690	-	-	2 922	3,0 %	3,8 %
Clermont II	15 037	-	-	3 312	5,9 %	2,0 %
<b>Clermont-Ferrand*</b>	<b>30 785</b>	<b>2,2%</b>	<b>1,6%</b>	<b>6 234</b>	<b>4,5%</b>	<b>2,8%</b>
Corse	3 726	-	-	892	0,7 %	-1,4 %
<b>Corse*</b>	<b>4 015</b>	<b>0,6%</b>	<b>-0,3%</b>	<b>892</b>	<b>0,7%</b>	<b>-1,4%</b>
PRES Paris-Est	1 393	-	-	-	-	-
Marne-la-Vallée	11 228	-	-	2 168	6,9 %	8,7 %
Paris XII	25 353	-	-	5 983	0,5 %	1,6 %
Paris XIII	20 750	-	-	4 675	2,1 %	0,2 %
Paris VIII	21 752	-	-	3 786	1,3 %	-0,3 %
<b>Créteil*</b>	<b>85 273</b>	<b>2,2%</b>	<b>2,2%</b>	<b>16 612</b>	<b>1,9%</b>	<b>1,6%</b>
Dijon	26 471	-	-	5 976	4,8 %	3,3 %
<b>Dijon*</b>	<b>27 841</b>	<b>1,6%</b>	<b>0,9%</b>	<b>5 976</b>	<b>4,8%</b>	<b>3,3%</b>
PRES Grenoble	3 300	-	-	-	-	-
Chambéry	13 213	-	-	3 362	9,5 %	2,2 %
Grenoble Alpes	41 176	-	-	9 704	6,3 %	0,0 %
Grenoble	60 132	4,1 %	2,7 %	13 066	7,1 %	0,6 %
Artois	10 899	-	-	2 741	5,1 %	-0,8 %
Lille I	21 087	-	-	4 114	20,2 %	31,8 %
Lille II	29 318	-	-	5 801	6,4 %	6,4 %
Lille III	19 134	-	-	4 560	1,2 %	0,5 %
Littoral	8 370	-	-	2 149	-9,2 %	-11,7 %
Valenciennes	10 849	-	-	2 717	14,2 %	12,9 %
<b>Lille*</b>	<b>104 712</b>	<b>5,0%</b>	<b>4,7%</b>	<b>22 082</b>	<b>6,5%</b>	<b>6,0%</b>
Limoges	14 833	-	-	3 213	-3,0 %	-2,6 %
<b>Limoges*</b>	<b>15 473</b>	<b>0,9%</b>	<b>1,4%</b>	<b>3 213</b>	<b>-3,0%</b>	<b>-2,6%</b>
Lyon I	36 678	-	-	6 993	15,3 %	-0,8 %
Lyon II	29 349	-	-	5 129	-7,1 %	-6,0 %
Lyon III	27 011	-	-	5 021	3,0 %	0,0 %
St-Etienne	18 341	-	-	4 923	7,5 %	1,1 %
<b>Lyon*</b>	<b>116 092</b>	<b>5,1%</b>	<b>2,8%</b>	<b>22 066</b>	<b>4,9%</b>	<b>-1,6%</b>
Montpellier	39 388	-	-	6 918	-1,0 %	-1,2 %
Montpellier III	19 269	-	-	4 205	5,2 %	2,9 %
Nîmes	4 487	-	-	1 674	10,2 %	11,5 %
Perpignan	8 773	-	-	1 954	4,4 %	-0,1 %
<b>Montpellier*</b>	<b>75 095</b>	<b>2,9%</b>	<b>2,5%</b>	<b>14 751</b>	<b>2,6%</b>	<b>1,3%</b>
Lorraine	56 209	-	-	12 725	12,5 %	6,1 %
<b>Nancy-Metz*</b>	<b>58 111</b>	<b>5,9%</b>	<b>4,5%</b>	<b>12 725</b>	<b>12,5%</b>	<b>6,1%</b>
Angers	21 875	-	-	4 669	7,4 %	1,0 %
Le Mans	9 699	-	-	2 540	-1,1 %	-2,3 %
Nantes	35 717	-	-	8 495	7,5 %	-0,1 %

Universités et académies	Effectifs	Évolution	Évolution hors doubles inscriptions CPGE	Nouveaux entrants	Évolution	Évolution hors doubles inscriptions CPGE
<b>Nantes*</b>	<b>70 950</b>	<b>2,5%</b>	<b>1,2%</b>	<b>15 704</b>	<b>6,0%</b>	<b>-0,1%</b>
Nice	9 188	-	-	2 499	4,0%	3,2%
Toulon	28 135	-	-	6 222	5,0%	4,1%
<b>Nice*</b>	<b>38 860</b>	<b>6,8%</b>	<b>5,9%</b>	<b>8 721</b>	<b>4,7%</b>	<b>3,8%</b>
Orléans	15 475	-	-	4 547	22,5%	8,3%
Tours	24 067	-	-	5 914	8,3%	-1,0%
<b>Orléans - Tours*</b>	<b>41 540</b>	<b>5,6%</b>	<b>2,9%</b>	<b>10 461</b>	<b>14,1%</b>	<b>2,8%</b>
Paris I	39 953	-	-	6 486	5,1%	3,0%
Paris II	16 989	-	-	2 442	5,0%	3,7%
Paris III	16 481	-	-	3 025	2,8%	1,3%
Paris IV	20 067	-	-	3 984	11,3%	13,8%
Paris V	33 664	-	-	5 264	4,3%	3,9%
Paris VI	33 789	-	-	6 642	22,0%	3,0%
Paris VII	24 559	-	-	3 883	10,9%	10,7%
<b>Paris*</b>	<b>188 402</b>	<b>2,4%</b>	<b>1,2%</b>	<b>31 726</b>	<b>9,4%</b>	<b>5,3%</b>
La Rochelle	7 875	-	-	1 962	12,3%	10,8%
Poitiers	24 419	-	-	5 555	11,3%	4,6%
<b>Poitiers*</b>	<b>33 688</b>	<b>6,7%</b>	<b>5,5%</b>	<b>7 517</b>	<b>11,5%</b>	<b>6,2%</b>
Reims	24 232	-	-	5 967	10,6%	2,9%
<b>Reims*</b>	<b>25 424</b>	<b>7,6%</b>	<b>5,9%</b>	<b>5 967</b>	<b>10,6%</b>	<b>2,9%</b>
Brest	19 103	-	-	4 514	9,0%	4,7%
Bretagne Sud	8 556	-	-	2 015	7,9%	7,8%
Rennes I	27 082	-	-	5 001	15,0%	1,4%
Rennes II	22 294	-	-	5 948	12,2%	9,5%
<b>Rennes*</b>	<b>80 156</b>	<b>5,7%</b>	<b>3,8%</b>	<b>17 478</b>	<b>11,6%</b>	<b>5,8%</b>
Le Havre	7 479	-	-	1 892	2,2%	-1,6%
Rouen	26 682	-	-	6 457	10,1%	5,4%
<b>Rouen*</b>	<b>35 890</b>	<b>5,4%</b>	<b>4,4%</b>	<b>8 349</b>	<b>8,2%</b>	<b>3,7%</b>
Mulhouse	8 069	-	-	1 869	17,7%	8,9%
Strasbourg	46 050	-	-	8 440	10,4%	6,2%
<b>Strasbourg*</b>	<b>56 004</b>	<b>3,5%</b>	<b>2,5%</b>	<b>10 309</b>	<b>11,7%</b>	<b>6,7%</b>
CUFR d'Albi	3 939	-	-	1 188	1,4%	1,9%
Toulouse I	21 769	-	-	4 308	12,3%	6,1%
Toulouse II	24 417	-	-	4 776	-3,9%	-4,3%
Toulouse III	30 562	-	-	6 922	15,3%	3,2%
<b>Toulouse*</b>	<b>83 731</b>	<b>2,8%</b>	<b>1,5%</b>	<b>17 194</b>	<b>7,6%</b>	<b>1,5%</b>
Cergy Pontoise	13 488	-	-	3 526	4,5%	3,4%
Evry-Val-d'Essonne	9 800	-	-	2 539	7,9%	9,1%
Paris X	31 606	-	-	6 136	3,6%	0,2%
Paris XI	28 632	-	-	4 514	0,9%	-3,9%
Versailles-Saint-Quentin	15 661	-	-	3 286	13,6%	5,6%
<b>Versailles*</b>	<b>104 044</b>	<b>2,3%</b>	<b>1,4%</b>	<b>20 001</b>	<b>5,2%</b>	<b>1,9%</b>
<b>Total France métropolitaine</b>	<b>1 563 565</b>	<b>4,0%</b>	<b>2,7%</b>	<b>320 545</b>	<b>7,5%</b>	<b>3,0%</b>
<b>Mayotte</b>	<b>1 048</b>	<b>30,8%</b>	<b>30,8%</b>	<b>370</b>	<b>28,9%</b>	<b>28,9%</b>
Université des Antilles	10 504	-	-	3 190	14,7%	11,2%
<b>Guadeloupe</b>	<b>11 409</b>	<b>5,7%</b>	<b>4,1%</b>	<b>3 190</b>	<b>14,7%</b>	<b>11,2%</b>
Université de la Guyane	2 234	-	-	827	21,1%	17,8%
<b>Guyane</b>	<b>2 887</b>	<b>13,8%</b>	<b>12,4%</b>	<b>827</b>	<b>21,1%</b>	<b>17,8%</b>
Université la Réunion	13 251	-	-	4 753	10,4%	5,2%
<b>La Réunion</b>	<b>14 287</b>	<b>9,0%</b>	<b>7,2%</b>	<b>4 753</b>	<b>10,4%</b>	<b>5,2%</b>
<b>Total DOM</b>	<b>29 631</b>	<b>8,8%</b>	<b>7,2%</b>	<b>9 140</b>	<b>13,4%</b>	<b>9,2%</b>
<b>France métr. + DOM</b>	<b>1 593 196</b>	<b>4,0%</b>	<b>2,8%</b>	<b>329 685</b>	<b>7,6%</b>	<b>3,2%</b>

Source : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES / Système d'information SISE

## ESPE, Cadre National des Formations et convention EPSCP - CPGE : impacts sur les évolutions

Créées par la loi 2013-595 du 8 juillet 2013, les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) forment les futurs enseignants de la maternelle au supérieur à compter de la rentrée 2013, remplaçant les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Ces nouvelles écoles organisent les formations du master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) dédié aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation qui préparent aux nouveaux concours de recrutement. Du fait de la mise en place des ESPE, il n'est pas possible de réaliser des évolutions par établissement pour le cursus master et par extension sur les effectifs globaux, car tous les masters préparant aux concours d'enseignement n'étaient pas identifiés au sein des établissements les années précédentes. On considère dans l'enquête SISE que les masters MEEF et les « DU formation enseignement adaptée » sont les seules formations prises en charge par les ESPE. (Les inscriptions pour les lauréats au concours sont possibles soit dans un M2 MEEF soit, pour les parcours adaptés définis par les commissions académiques, dans un « DU formation adaptée enseignement » spécifique (dispensés de diplôme ou déjà titulaire d'un master ne souhaitant pas se réinscrire en master MEEF)). En 2013-2014, première année de mise en place des ESPE, les masters MEEF n'existaient qu'en M1.

Deux nouvelles dispositions règlementaires impactent – parfois en sens contraire – les évolutions observées depuis deux ans et créent des ruptures statistiques :

- Le nouveau Cadre National des Formations (CNF), mis en place pour les diplômes de Licence en 2014-2015 (et progressivement pour les diplômes de

Master depuis 2015-2016). Le CNF réduit considérablement le nombre d'intitulés de diplôme. Certains de ces intitulés sont devenus plus précis, conduisant à un classement par discipline plus aisé : c'est le cas des licences de sciences, moins fréquemment classées en « pluri-sciences », mais davantage en « sciences fondamentales et applications » ou en « sciences de la nature et de la vie ». À l'inverse, d'autres intitulés sont plus généraux, notamment dans les disciplines littéraires (Licence mention Humanités par exemple) et sont plus fréquemment classés en « pluri-lettres, langues, sciences humaines ».

- La mise en place progressive de conventions entre les lycées possédant des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), dont font partie les universités, augmente significativement le nombre d'inscriptions en licence LMD depuis l'année dernière, même si les doubles inscriptions étaient déjà possibles et effectives auparavant. Les inscriptions comptabilisées en université incluent ces doubles inscriptions. Les inscriptions correspondant à des conventionnements avec un EPSCP sont souvent sur des diplômes plus généralistes ou des « portails » poly-disciplinaires (premières années de licences conduisant à plusieurs parcours pour une spécialisation progressive), plus souvent classés en « pluri-sciences », « pluri-lettres », « pluri-droit ».

Ces deux évolutions impactent les effectifs détaillés par discipline, particulièrement les licences qui accueillent les inscriptions des élèves de CPGE. Les évolutions tenant compte des doubles inscriptions sont à périmètre réglementaire constant. Les ruptures statistiques induites par le nouveau cadre sont signalées par la mention « rs ».

### Source et définitions

L'étude porte sur les 69 universités françaises (France métropolitaine + DOM), sur l'institut national universitaire d'Albi (centre universitaire de formation et de recherche avant le 1<sup>er</sup> décembre 2015), sur le Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte, l'université de Lorraine, et cinq Communautés d'universités et d'établissements (COMUE), qui soit délivrent elles-mêmes des doctorats (« Université Paris-Est », « Université de Grenoble »), soit comportent l'ESPE de leur académie (« Université Lille Nord de France », « Université Montpellier Sud de France » et « Université Européenne de Bretagne »). L'université de Lorraine, devenue grand établissement en 2011-2012, est maintenue dans le champ « SISE-Universités », les formations qu'elle propose étant très majoritairement de nature universitaire. Elle comprend les formations de l'ex-institut national polytechnique de Lorraine. L'université Grenoble Alpes a été créée par fusion des universités grenobloises, le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ces établissements répondent à l'enquête SISE (Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant), qui recense les inscriptions acquittées par les étudiants. Parmi leurs éventuelles multiples inscriptions dans une université, une seule – dite **principale** – est retenue lors du décompte de la population étudiante universitaire. Les étudiants sont donc comptabilisés en tant que personnes physiques dans les établissements.

Les données publiées ici sont les données définitives relatives à l'année 2015-2016. La situation est observée au 15 janvier 2016. Cette date permet de tenir compte des inscriptions tardives mais exclut les étudiants ayant abandonné rapidement et ceux ne s'inscrivant qu'en février dans le cadre de la semestrialisation des cursus LMD.

Les **nouveaux bacheliers** sont des étudiants qui, ayant obtenu leur baccalauréat lors de la dernière session, s'inscrivent en première année de cursus licence dans l'enseignement supérieur universitaire (les titulaires d'une équivalence ne sont pas comptabilisés comme nouveaux bacheliers). Les effectifs inscrits dans les IUT regroupent les étudiants qui y préparent un diplôme universitaire de technologie (DUT) ou un diplôme post-DUT.

### Cursus et diplômes

**Le cursus correspond au niveau final du niveau préparé.**

Dans le **cursus licence**, figurent le diplôme de Licence, la Licence professionnelle, les DUT, les Post-DUT, certaines formations paramédicales comme le certificat de capacité d'orthophoniste, la PACES, des diplômes d'établissement...

Le **cursus master** regroupe le diplôme de Master, les formations d'ingénieur, certaines formations médicales et paramédicales comme les diplômes d'Etat de docteur en chirurgie dentaire, en médecine, en pharmacie, le diplôme d'Etat de sage-femme, les diplômes d'études spécialisées (DES et DESC), des diplômes d'établissement comme les diplômes des instituts études politiques ou des diplômes universitaires...

Le **cursus doctorat** ne comprend que les doctorats d'Etat et les habilitations à diriger des recherches.

Les docteurs en médecine, en pharmacie et en chirurgie dentaire font une thèse d'exercice et non une thèse de recherche, c'est pourquoi ces diplômes sont classés en cursus master.